

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**COMMISSION PERMANENTE**

Séance du lundi 31 mai 2021

DÉLIBÉRATION N° CP-2021/05/31-1/07 A

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

077-227700010-20210531-lmc100000022101-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 03/06/2021

Réception Préfet : 03/06/2021

Publication RAAD : 03/06/2021

OBJET : Plan départemental de l'Eau : attribution de subventions dans les domaines de l'eau potable, des techniques alternatives au désherbage chimique et de l'assainissement .

Dans le cadre du Plan Départemental de l'Eau (PDE) 2017 - 2024, une deuxième répartition de subventions pour l'année 2021 est proposée dans les domaines de l'eau potable, des techniques alternatives au désherbage chimique et de l'assainissement. Trois opérations concernent le Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP). Trois demandes de prorogation de durée de validité des subventions sont sollicitées dans les domaines de l'eau potable et de l'entretien des rivières.

Deuxième programme de subvention.

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 13 juillet 2018, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 3,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012 portant Règlement budgétaire et financier, modifiée par délibération du Conseil général n° 7/01 en date du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/06 en date du 9 juin 2017 relative au vote du Plan Départemental de l'Eau 2017-2021,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/11 en date du 28 septembre 2017 relative à la nouvelle politique de l'eau et règles d'attribution des subventions,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/03 B en date du 10 décembre 2018 relative à l'ajustement de la politique de l'eau et règles d'attribution des aides,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/14 en date du 15 novembre 2019 relative à la prorogation du Plan Départemental de l'eau jusqu'en 2024,

VU les délibérations du Conseil départemental n° 1/03 et 7/01 en date du 17 décembre 2020 et n° */** en date du 28 mai 2021 relatives au budget du Département,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention aux collectivités désignées dans l'annexe n° 1 jointe à la présente délibération pour un montant total de **1 202 415 €** et de prélever ces crédits sur l'enveloppe inscrite sous l'action « Eau potable », opération « Eau potable, subventions aux communes (DI 21) ».

Article 2 : d'attribuer une subvention aux collectivités désignées dans l'annexe n° 2 jointe à la présente délibération pour un montant total de **14 265 €** et de prélever ces crédits sur l'enveloppe inscrite sous l'action « Eau potable », opération « Matériel pour désherbage thermique ou mécanique (DI 21) ».

Article 3 : d'attribuer une subvention aux collectivités désignées dans l'annexe n° 3 jointe à la présente délibération pour un montant total de **279 530 €** et de prélever ces crédits sur l'enveloppe inscrite sous l'action « Assainissement », opération « Assainissement (DI 21) ».

Article 4 : d'approuver les projets de convention correspondants tels que joints en annexes n° 4, 5, et 6 d'autoriser le Président du Conseil départemental à les signer au nom du Département, avec les bénéficiaires listés en annexes n° 1, 2, et 3.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (42) :

M. Pierre BACQUÉ qui a donné pouvoir à Mme Béatrice RUCHETON
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS
Mme Martine BULLOT
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
Mme Martine DUVERNOIS
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Isoline GARREAU MILLOT
Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à M. Smaïl DJEBARA
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO

Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Andrée ZAÏDI
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (4) :

M. Arnaud de BELENET
M. Bernard CORNEILLE
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Franck VERNIN



Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne